HAL
open science

# ”Ipsum audite : la parole de Dieu dans les Oeuvres oratoires de Bossuet”

Laurent Susini

▶ **To cite this version:**

Laurent Susini. ”Ipsum audite : la parole de Dieu dans les Oeuvres oratoires de Bossuet”. Revue Bossuet, 2013. hal-02507258

**HAL Id: hal-02507258**

**https://hal.science/hal-02507258**

Submitted on 12 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Ipsum audite* : la parole de Dieu dans les *Œuvres oratoires* de Bossuet

Laurent Susini

« *Hic est Filius meus in quo mihi bene complacui : ipsum audite*[1]. Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel je me suis plu : écoutez-le[2]. »

Choisie par Bossuet pour texte du *Sermon* de 1660 *sur la soumission due à la parole de Jésus-Christ* et régulièrement convoquée dans le *Sermon* de l'année suivante *sur la Parole de Dieu*, cette citation de Matthieu prend place dans l'épisode de transfiguration sur le mont Thabor, où le Christ, entouré de Moïse et d'Élie, apparait soudain revêtu d'un corps et d'un habit de lumière. Sitôt que vient à tonner la voix du Père ordonnant d'écouter son Fils, les incarnations respectives de la Loi et des Prophètes s'évanouissent dans les airs, comme pour dire, selon Bossuet : « notre autorité se confond dans l'autorité supérieure ; et n'étant que les serviteurs, nous cédons humblement la parole au Fils[3] ».

De cet épisode de gloire et de pur triomphe de l'autorité christique, cependant, l'évangile de Matthieu, par la simple place qu'il lui accorde, souligne les ambiguïtés : précédant de peu l'annonce de l'avènement d'un Élie « déjà venu » mais passé inaperçu et même supplicié[4] (saint Jean-Baptiste, voix devant la Parole), la Transfiguration se voit également encadrée par deux annonces de la Passion[5], ainsi que par deux séquences semblant se répondre : la promesse faite à Pierre, d'une part (« vous êtes Pierre, et […] sur cette pierre je bâtirai mon Église[6] »), et la déploration du peu de foi des disciples, d'autre part (« Pourquoi n'avons-nous pu nous autres chasser ce démon ? / Jésus leur répondit, à cause de votre incrédulité[7] »). Autant d'indices suggérant, à l'attention des chrétiens, le caractère toujours instable de l'autorité déléguée voire plus radicalement incarnée, et appelés, par suite, à hanter la spiritualité bossuétiste[8] et sa pensée de la prédication, au point d'articuler cette dernière, comme on va voir, autour de trois paradoxes fondamentaux : paradoxe d'une parole d'autorité se fondant sur le défaut d'autorité de son énonciateur ; paradoxe d'une parole tendue vers le principe de son exténuation et ne résonnant jamais que pour ménager du silence ; paradoxe d'une parole des plus rhétoriques, enfin, et revendiquant constamment sa simplicité supposée.

« *Ipsum audite* ». Convoquée près de quarante fois dans les œuvres oratoires de Bossuet, la formule appelle avant tout quelques commentaires. On soulignera d'abord, par l'intermédiaire du verbe *audire*, le renvoi du chrétien au plus insensible et au moins charnel de tous ses sens – et *de facto* sens de la foi[9] comme de l'obéissance[10], conformément à la doctrine augustinienne des deux auditions, *audire* et *obaudire*[11]. Pour Bossuet, parce que

---

[1] Matth., XVII, 5.

[2] *Sermon sur la soumission due à la parole de Jésus-Christ* (désormais *SPJC*), dans *Œuvres Oratoires*, éd. Lebarq revue et augmentée par Urbain et Levesque, Paris, Desclée de Brouwer, 1911-1926, t. 3, p. 242 (désormais OO 3, p. 242)

[3] *Ibid.*, p. 249, repris dans *2e Dimanche de Carême à Saint-Thomas-du-Louvre, 1665*, OO 4, p. 603.

[4] Matth., XVII, 12.

[5] Matth., XVI, 21 et XVII, 21-22.

[6] Matth., XVI, 18.

[7] Matth., XVII, 18-19.

[8] Voir, par exemple, *Sermon pour le dimanche de la quinquagésime, prêché à Paris, en 1667*, OO 5, p. 241 : « c'est dans le même temps qu'il déclare le plus ses grandeurs divines qu'il appuie aussi le plus fortement sur ses humiliations. […] Au jour de sa glorieuse transfiguration, il s'entretient avec Moïse et avec Hélie de la fin tragique qu'il devait faire en Jérusalem ».

[9] Voir *Panégyrique de Saint Paul* (désormais *PSP*), OO 2, p. 319 : « la foi commence par l'ouïe ».

[10] Voir *SPJC*, OO 3, p. 253-254 : « Écoutez et faites. »

[11] Voir Richard P. Hardy, *Actualité de la révélation divine: une étude des* Tractatus in Iohannis Euangelium *de Saint Augustin*, Paris, Beauchêne, 1972, p. 73-81

l'audition n'est qu'à peine un sens[12], la vocation première de la prédication à être entendue relie dès lors son exercice à l'exigence d'une foi indifférente à se prouver par la raison ou par le témoignage de la chair, et qui, en vertu de sa définition même, ne saurait d'ailleurs le faire sans se transformer en connaissance et perdre son statut de foi : « Le vieil homme a cinq sens ; l'homme renouvelé n'a plus que l'ouïe[13]… » Bien distincte de la connaissance, conquise par les sens ou la raison, la *fides ex auditu* requise du chrétien engage naturellement l'autorité de celui qu'il croit, et par suite, le fondement et la nature de cette autorité.

Or c'est ici que surgit la première difficulté. Car si Bossuet fait sienne la distinction augustinienne, reprise dans *La Logique* de Port-Royal, entre une raison source de savoir et une autorité source de créance[14], du moins se refuse-t-il à suivre plus avant Arnauld et Nicole dans leur sauvetage du principe d'une autorité, et donc d'une foi, intégralement humaines :

> Celui qui entreprend de nous enseigner doit ou nous faire entendre la vérité, ou du moins nous la faire croire. Pour nous la faire entendre, il faut nécessairement beaucoup de sagesse ; pour nous la faire croire, il faut beaucoup d'autorité : et c'est ce qui ne se trouve point parmi les hommes. […] leur autorité n'est pas assez grande pour nous la faire croire [la vérité] sur ce qu'ils en disent, et […] leur sagesse est trop courte pour nous en donner l'intelligence[15].

Et Bossuet prédicateur d'en tirer toutes les conséquences : s'il est impossible à tout homme, par ses propres moyens, de faire comprendre la parole de Dieu, faute de lumière, comme de la faire croire, faute d'autorité, c'est bien que toute prédication doit être comprise comme pure médiatrice et investie d'une autorité toute déléguée.

Michel de Certeau considérait que « chaque figure de l'autorité, dans la société chrétienne, est marquée par l'absence de [ce] qui la fonde[16]. » S'agissant au moins de Bossuet, le fait est indiscutable : l'autorité du prédicateur, à ses yeux, se fonde sur le renoncement à son autorité d'homme et sur la reconnaissance de sa parfaite nullité. D'où l'importance accordée par sa pensée de la prédication à la figure de saint Paul, « *cum infirmor, tunc potens*[17] ». Et d'où ce paradoxe plus général, mis en lumière par Anne Régent-Susini, d'une autorité bossuétiste ne multipliant les éthé autoritaires que pour dissoudre ces autorités de surface dans celle de la Parole qui les traverse, les supporte, et qu'elles ne tendent qu'à faire résonner[18].

« *Qui vos audit me audit*[19] », note Bossuet, citant Luc 10,16. Et d'insister un an après : « Le prédicateur évangélique, c'est celui qui fait parler Jésus-Christ[20] ». Une note préparatoire de 1670 est de ce point de vue très explicite :

> Chrétiens, c'est cette parole du Fils qui résonne de tous côtés dans les chaires évangéliques ; ce n'est plus sur la chaire de Moïse que nous sommes assis, mais sur la chaire de Jésus-Christ, d'où nous faisons retentir sa voix et son Évangile. Apprendre dans quel esprit on doit écouter notre parole ou plutôt la parole du Fils de Dieu même[21].

---

[12] Voir *SPJC*, OO 3, p. 243 : « dans l'école du Fils de Dieu, il ne faut point consulter les sens, ni faire discourir la raison humaine, mais seulement écouter et croire. »

[13] *Ibid*., p. 244.

[14] Voir Saint Augustin, *De Utilitate Credendi*, XI, 25 : « *Quod intelligimus, debemus rationi : quod credimus, auctoritati : quod opinamur, errori* », paraphrasé et condensé dans Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La Logique ou l'art de penser (1664)*, IV, XI, éd. D. Descotes, Paris, Champion, 2011, p. 579.

[15] *SPJC*, OO 3, p. 246-247. *Cf. La Logique ou l'art de penser (1664)*, *op. cit.*, IV, XI, p. 580-582 : « il y a des choses que nous ne connaissons que par une foi humaine, que nous devons tenir pour aussi certaines et indubitables, que si nous en avions des démonstrations mathématiques. […] Par exemple, les hommes ont assez de peine naturellement à concevoir qu'il y ait des antipodes : cependant, quoique nous n'y ayons pas été, et qu'ainsi nous n'en sachions rien que par une foi humaine, il faudrait être fou pour ne le pas croire. »

[16] Michel de Certeau, *La Faiblesse de croire*, Paris, Éditions du Seuil, p. 215.

[17] Condensation du 2 Cor. XII, 10, proposée dans *PSP*, OO 2, p. 321.

[18] Anne Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, Paris, Champion, 2011, p. 557-746.

[19] *SPJC*, OO 3, p. 253.

[20] *Sermon sur la parole de Dieu* (désormais *SPD*), OO 3, p. 627.

[21] Intégrée par les éditeurs dans le *2e Dimanche de Carême à Saint-Thomas-du-Louvre*, OO 4, p. 603.

Entre « notre parole » et « la parole du Fils de Dieu même », l'équivalence introduite par l'épanorthose doit s'entendre à la lettre : dans la prédication selon Bossuet, celui qui parle n'est plus l'homme, le prêtre, mais *réellement* Dieu. Le fait est explicitement souligné : « le corps de Jésus-Christ n'est pas plus *réellement* dans le sacrement adorable que la vérité de Jésus-Christ est dans la prédication évangélique[22] » – et l'adverbe a son importance, qui, dans un contexte de conflit avec le protestantisme, ne manque pas de résonner avec le réalisme bossuétiste. En sorte qu'il n'y ait pas même à jouer sur les mots, pour suggérer, par le biais d'une citation latine empruntée à Augustin, le caractère quasi-sacramentel de la prédication (qui est, de fait, un sacramental) : « C'est la vérité qu'on vous prêche. Et c'est là, comme je l'ai dit, la prédication véritable. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin : "Voici, mes Frères, un grand secret : *Magnum sacramentum, fratres*[23]". »

Pour topique qu'il soit à l'âge classique et en amont[24], le parallèle de l'autel et de la chaire ne manque pas de prendre chez Bossuet des accents singuliers. À travers lui, de fait, semblent avant tout se renouer les thèmes obsédants de sa pensée de la prédication, et se dire l'impossibilité de suggérer le caractère quasi sacramentel de cette dernière sans pointer l'anéantissement qu'elle exige de l'autorité propre du prédicateur, comme de la raison et des sens de tous ceux qui l'écoutent. En ce qu'il induit en effet la dimension sacrificielle du ministère de la parole, le parallèle de l'autel et de la chaire assoie d'abord le principe d'une prédication trouvant sa force dans sa faiblesse et son autorité dans l'anéantissement de la sienne propre : et aussi bien les « blessures » de saint Paul « font[-elles] ses conquêtes »[25]. Mais en ce qu'il renvoie de plus à une même tentative de définir les contours d'un corps, de parole ou de chair, ne se donnant qu'à entendre, c'est-à-dire à croire, ce parallèle n'est ensuite pas moins susceptible d'éclairer et de rappeler le caractère irréductible de la foi. Comme le rappelle Bossuet,

> dans l'Eucharistie : tout est mort, il n'y a que l'ouïe qui vive, et elle ne vit que pour Jésus-Christ, et ne connaît plus que sa voix […] et pour bien recevoir ce grand témoignage, vous démentez votre propre vue, vous désavouez votre goût, vous résistez à votre raison, pour abandonner tous vos sentiments à Jésus qui vous instruit par la seule ouïe[26].

Sollicitant, en somme, le même sens insensible à l'exclusion de tous les autres, l'Eucharistie et la prédication témoignent de leur commune aspiration à susciter une croyance plutôt qu'à transmettre un savoir. Ce qui revient à dire, en réalité, qu'en prétendant fonder, soutenir ou guider la foi, la prédication entend donc aussi bien, sinon davantage, la mettre à l'épreuve, en visant avant tout la capacité à croire du fidèle.

Or en cela, nul volontarisme qui tienne, mais le rappel constant de la primauté de la grâce. Et le fait est remarquable, si les intentions réformatrices ne sont, bien sûr, pas absentes des prédications de Bossuet, et s'il ne manque pas de rappeler lui-même le principe augustinien selon lequel il faut tendre à ne pas venir au sermon pour y entendre ce qu'on veut, mais pour vouloir ce qu'on y entend[27] ; du moins de tels appels à la volonté n'interviennent-ils chez lui jamais qu'au second plan. Confronté au problème de l'échec de la prédication, et au *topos* de son inutilité par ces temps de corruption, Bossuet, contrairement à Massillon et bien d'autres avec lui, ne semble guère attaché à traiter le problème dans ses aspects pratiques ou moraux, en détaillant les remèdes, les exercices spirituels, les désirs et les dispositions

---

[22] *SPD*, OO 3, p. 625 (je souligne).
[23] *Ibid*., p. 631.
[24] Voir J. Truchet, « La substance de l'éloquence sacrée d'après le XVII^e siècle français », *XVII^e siècle*, n° 29 (1955), p. 310 ; et F. Trémolières, « Ministère de la parole et controverse eucharistique chez Bossuet », dans *Bossuet à Metz (1652-1659). Les années de formation et leurs prolongements. Actes du colloque international de Metz (21-22 mai 2004)*, éd. A.-E. Spica, Peter Lang, 2005, p. 150 et suiv.
[25] Citation du *Scorpiace* de Tertullien figurant dans le *PSP*, OO 2, p. 334.
[26] *SPJC*, OO 3, p. 252.
[27] Voir, dans *SPJC*, OO 3, p. 262, la citation latine des *Confessions*, X, XXVI : « *Optimus minister tuus est, qui non magis intuetur hoc a te audire quod ipse voluerit, sed potius hoc velle quod a te audierit* ».

favorables qui permettraient à la volonté de travailler efficacement sur elle-même. Et s'il se plait même à rappeler, non sans quelque provocation, que « c'est aux auditeurs de faire les prédicateurs[28] », sans doute doit-on moins l'entendre en termes pragmatiques (les attentes du public conditionnant le plus souvent les discours qu'on lui destine, il lui revient d'abord de convertir ses attentes), que proprement théologiques. Selon Bossuet, de fait, mais aussi bien dans la droite ligne de la spiritualité cyranienne[29], c'est bien la disposition des destinataires de la parole qui conditionne, pour ainsi dire, le souffle de l'Esprit et, partant, l'efficace de la prédication – c'est-à-dire, tant la descente de la grâce sur la prédication elle-même, que sa descente dans le cœur de ceux qui l'écoutent :

> Ce sont les auditeurs fidèles qui font les prédicateurs évangéliques, parce que, les prédicateurs étant pour les auditeurs, « les uns reçoivent d'en haut ce que méritent les autres : *Hoc doctor accipit quod meretur auditor*. » […] souhaitez d'entendre parler Jésus-Christ, et il fera résonner sa voix jusques aux oreilles [de] votre cœur[30].

Attendu, cependant, que ce souhait ne saurait, en bonne doctrine augustinienne, qu'être donné par Dieu, et non émerger des propres forces du chrétien.

En somme, devant répondre de l'échec, voire de l'inutilité, des prédications, comme maints orateurs sacrés de son temps, il est clair que Bossuet n'eût pas été cohérent d'en incriminer les prédicateurs, alors même qu'il soutenait par ailleurs que leur faiblesse faisait leur force. Il l'est tout à fait, en revanche, en considérant le prédicateur « comme un instrument inutile, qui n'a de vertu ni de force qu'à cause de la main qui l'emploie[31] », ou en prenant rigoureusement acte de ce que, dans le processus de conversion, la prédication ne se donne pas comme un premier moteur, non plus d'ailleurs que la volonté de son destinataire, mais la grâce : « *ne crux evacuetur* ».

« [S]ouhaitez d'entendre parler Jésus-Christ, et il fera résonner sa voix *jusques aux oreilles [de] votre cœur* »… Passablement hardie, la métaphore croisée ci-dessus et sur laquelle on vient de glisser mérite cependant qu'on s'y arrête, tant s'y fait jour une autre dimension fondamentale de la prédication bossuétiste, à travers son caractère non pas simple, mais double, intérieur et extérieur, sensible et insensible.

À la distinction des deux corps de chair et de parole induite par le parallèle de la chaire et de l'autel, répond en effet, au sein du corps de parole, l'inévitable distinction entre le corps et l'esprit, les signes et les pensées :

> Dans le mystère de l'Eucharistie, les espèces que vous voyez sont des signes, mais ce qui est enfermé dedans, c'est le corps même de Jésus-Christ. Et dans les discours sacrés, les paroles que vous entendez sont des signes, mais la pensée qui les produit et celle qu'elles vous portent, c'est la vérité même du Fils de Dieu[32].

Sur ce point au moins, l'empreinte de Port-Royal semble assez claire : les œuvres oratoires de Bossuet témoignent de l'influence sur sa pensée rhétorique de ce spiritualisme linguistique ayant fécondé Descartes par le biais d'Augustin, afin d'imposer le langage, suivant l'heureuse formule de Delphine Reguig, comme une « figure immanente de la vocation spirituelle de l'homme ». À cet égard, la vocation du chrétien à se libérer de l'emprise des corps et des

---

[28] *SPD*, OO 3, p. 628.

[29] *Cf.* Jean Du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, *Lettres chrétiennes et spirituelles*, dans *Œuvres chrétiennes et spirituelles*, Lyon, Laurent Aubin, 1679, vol. II, p. 119 : « Il n'y a pas longtemps que j'ai écrit à quelqu'un qu'il fallait être devant Dieu comme un vase ouvert et exposé à Dieu, lorsqu'on le prie, afin qu'il y distille la grâce peu à peu, selon sa volonté, demeurant presque aussi content de le ramener vide chez nous, puisqu'il le veut, que s'il avait été tout rempli. Il n'arrivera guère que Dieu n'y distille à la fin cette eau divine, si on se présente à lui souvent avec cette foi et ce désintéressement de ce qu'on peut désirer de lui… »

[30] *SPD*, OO 3, p. 629.

[31] *PSP*, OO 2, p. 319.

[32] *SPD*, OO 3, p. 625.

créatures trouve un écho direct dans la vocation du prédicateur à servir des idées plutôt que des mots, et à réduire autant que possible leur écart, à force d'ascèse et de dépouillement :

> Que plût à Dieu que nous pussions détacher de notre parole tout ce qui flatte l'oreille, tout ce qui délecte l'esprit, tout ce qui surprend l'imagination, pour n'y laisser que la vérité toute simple, la seule force et l'efficace toute pure du Saint-Esprit[33] !

Le but ultime étant naturellement de ne rien enlever à Dieu en lui faisant écran, ou en divertissant l'attention de l'auditeur.

Pour autant, refuser l'esclavage du signe, ne pas jouir d'un langage dont il convient simplement d'user, et exalter par ailleurs la part spirituelle de ce dernier au détriment de sa corporéité peccamineuse – infusé d'augustinisme, ce pan rhétorique tenant à distance toute forme de prédication mondaine au nom de l'idéal d'un primitivisme inspiré serait en soi assez banal si, tirant à nouveau toutes les conséquences de telles prémisses et de la disjonction des corps et des esprits, des idées et des mots, Bossuet ne radicalisait son propos en empruntant, une nouvelle fois, à Augustin le principe de l'existence de deux chaires, l'une extérieure et l'autre intérieure, l'une faisant résonner aux oreilles des paroles sensibles portées par la voix humaine des prédicateurs, et l'autre au cœur un discours insensible porté par la seule voix de Dieu, maitre intérieur :

> outre le son qui frappe l'oreille, il y a une voix secrète qui parle intérieurement, […] ce discours spirituel et intérieur, c'est la véritable prédication, sans laquelle tout ce que disent les hommes ne sera qu'un bruit inutile : *Intus omnes auditores sumus*. [ …] C'est ce qui a fait dire à saint Augustin : « […] le son de la parole frappe les oreilles, le Maître est au dedans ; on parle dans la chaire, la prédication se fait dans le cœur[34]… »

Or on voit bien ce qui se dessine à l'horizon d'un tel emprunt et d'une telle distinction : car à terme, il semblerait qu'à la disjonction des deux chaires, humaine et divine, dût idéalement répondre l'exténuation d'une voix sensible ne se justifiant que par la « voix secrète » qui lui fait écho, et la conversion de son impossible transparence en silence pur. D'où, *in fine*, ces paradoxes en séries d'une voix proclamant son autorité sur les ruines de la sienne propre, mais ne pouvant manquer de trouver dans son exténuation l'idéal accomplissement de son vœu de transparence… en opposant néanmoins son bruit sensible au silence propice à l'écoute d'une prédication intérieure, tout insensible quant à elle.

Contradictions intenables ? Certes pas. C'est d'abord que, confronté aux objections des protestants selon qui « on n'a pas besoin de prêter l'oreille aux prédicateurs ; […] c'est assez d'ouvrir l'oreille du cœur[35] », tout catholique ne peut manquer de faire valoir la théologie de l'Incarnation : au réalisme eucharistique de Bossuet aux prises avec les protestants, ne fait ainsi que répondre, en matière de prédication, son insistance de tout instant sur la nécessaire médiation sensible et incarnée d'une parole ineffable[36]. À un second niveau, en outre, il apparait que le « bruit », parfois « inutile », de la prédication extérieure ne vaut cependant pas moins pour la soumission qu'il entend imposer à son destinataire et, partant, pour le sentiment d'humilité qu'il peut permettre de réactiver en lui, en le préparant de la sorte à la Pentecôte de la prédication intérieure. La prédication extérieure, en d'autres termes, rend seule envisageable de *disposer à*, et ne saurait y parvenir sans se prévaloir de l'autorité qui lui est prêtée.

---

[33] *Sermon sur la résurrection*, OO 5, p. 474.

[34] *SPD*, OO 3, p. 634 ; *In Epistolam Ioannis ad Parthos*, III, 13 pour la citation augustinienne.

[35] *Fragments sur diverses matières de controverse*, III, VIII, dans *Œuvres complètes*, éd. Lachat, Paris, Librairie de Louis Vivès, 1863, t. XIII, p. 317.

[36] Voir *Sermon sur la prédication évangélique* (désormais *SPE*), OO 4, p. 187-188 : « on ne peut obtenir la grâce que par les moyens établis de Dieu. Or est-il que le Fils de Dieu, l'unique médiateur de notre salut, a voulu choisir la parole pour être l'instrument de sa grâce et l'organe universel de son Saint-Esprit dans la sanctification des âmes » ; et F. Trémolières, « Ministère de la parole et controverse eucharistique », *art. cit.*, p. 154.

Mais pour n'être pas incohérente, certes, la position de Bossuet prédicateur reste cependant paradoxale, et non seulement paradoxale – ce qui serait en soi commun – mais consciente du paradoxe où elle est enferrée : comme l'a écrit J.-Ph. Grosperrin au sujet de Fénelon, « son assujettissement à Dieu et sa transparence à la Parole sacrée exaltent la nécessaire présence de son discours et de sa voix[37]. » Pour autant, là où la notion rhétorique de douceur permit à Fénelon de composer avec ce paradoxe de la médiation et de l'impossible transparence, c'est d'abord à la notion rhétorique de simplicité que choisit, dans ce cadre, de s'en remettre Bossuet, par ailleurs emblème du grand style classique[38] : d'un paradoxe l'autre ?

*Les autres* serait plus exact. Car cette nouvelle difficulté d'un apôtre de la simplicité parangon de grande éloquence en cache en réalité une autre, non moins irritante. Du *Panégyrique de saint Paul*[39] jusqu'au synode de Meaux de 1687[40], en effet, Bossuet n'eut de cesse de relayer la promotion vincentienne de la simplicité, en faisant valoir son ancrage dans une méditation du mystère de la kénose, marquant la prééminence de l'ordre de la charité sur celui des corps : « La chair qu'il [Jésus-Christ] a prise a été infirme, la parole qui le prêche est simple[41]. » Mais, dans le même temps, si la prédication bossuétiste vise bien, comme on l'a vu, à autoriser une foi plutôt qu'à transmettre un savoir, alors comment comprendre son insistance à se réclamer d'un style simple, dont Augustin comme *La Logique* de Port-Royal à sa suite, ont fait valoir la vocation exclusive à l'enseignement[42] ? La fin poursuivie par la prédication ne se trouverait-elle pas ici en contradiction avec le moyen rhétorique revendiqué – et ce moyen lui-même avec l'art oratoire concrètement mis en œuvre ?

La réponse à cette double question appellerait de longs développements. Mais suggérons du moins qu'il y aurait sans doute quelque contresens à ne comprendre la *simplicité* dont il s'agit ici que comme un pur étai de l'entendement voué à assurer l'intelligibilité et la clarté maximales du discours : et aussi bien l'insistance de Bossuet à compter la simplicité du discours paulinien parmi les « faiblesses » de ce dernier n'a-t-elle rien d'indifférent. Dire de saint Paul, et du prédicateur en général, que « dans toutes choses il est puissant en ce qu'il est faible, puisqu'il met la force de persuader dans la simplicité du discours[43] », c'est assez signifier, en effet, que ladite simplicité est d'abord comprise comme un obstacle plutôt que comme une aide, et qu'à travers elle, sans doute s'agit-il moins d'aider à trouver, que d'encourager à chercher. Non, certes, que la simplicité nuise à la clarté du discours. Mais en déjouant les attentes de la volonté comprise comme principe de plaisir, en prenant à rebours la concupiscence d'un auditoire avide de belles paroles et de prouesses oratoires, la simplicité de la prédication n'en fait pas moins écran à la révélation, au même titre, que, selon Pascal, l'incarnation d'un Dieu « dans une obscurité (selon ce que le monde appelle obscurité) telle que les historiens n'écrivant que les importantes choses des Etats l'ont à peine aperçu[44]. »

---

[37] J.-P. Grosperrin, *Le glaive et le voile. Économie de l'éloquence dans l'œuvre de Fénelon.* Thèse de doctorat (nouveau régime), Université de Paris-Sorbonne, 1998, p. 133.

[38] Voir A. Régent-Susini, « Le *grand style* dans le *Carême du Louvre* de Bossuet », *Lecture des sermons de Bossuet*, dir. G. Peureux, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 43-59.

[39] Voir *PSP*, OO 2, p. 328 : « mes discours sont forts parce qu'ils sont simples ; c'est leur simplicité innocente qui a confondu la sagesse humaine. »

[40] *Synode de Meaux, mardi 7 octobre 1687*, OO 7, p. 673 : « Que faut-il ? de la sincérité et de la simplicité. Dire simplement la chose comme elle est et comme on la sait ; il ne faut point de rhétorique. »

[41] *PSP*, OO 2, p. 325.

[42] Pour la distinction augustinienne des trois manières de parler (*summisse*, *temperate* et *granditer*) corrélées à leurs vocations respectives (enseigner, blâmer/louer, fléchir), voir *De Doctrina Christiana*, IV, XIX, 38. Pour sa reprise par Port-Royal, à travers l'opposition du style simple au style figuré, voir *La Logique ou l'art de penser (1664)*, *op. cit*, I, XIII, p. 250-252.

[43] *PSP*, OO 2, p. 321.

[44] *Pensées*, S. 331.

Le parallèle entre ces deux niveaux est d'ailleurs clairement assumé par un Bossuet plus que jamais lecteur des épîtres aux Corinthiens :

> [Jésus-Christ] est la sagesse du Père ; mais il est une sagesse incarnée, qui, s'étant couverte volontairement de l'infirmité de la chair, s'est cachée aux grands de la terre par l'obscurité de ce voile. […] Cette merveilleuse faiblesse qui accompagne la prédication, est une suite de l'abaissement par lequel mon Sauveur s'est anéanti[45]...

Or assumée dans toutes ses conséquences, une telle mise en regard de l'infirmité de la chair divine et de la faiblesse de la simplicité rhétorique en matière de prédication autorise *in fine* la formulation d'énoncés aussi spectaculaires que :

> en l'Évangile comme en Jésus-Christ, ce que l'on voit est faible et ce que l'on croit est divin. Il y a des lumières dans l'un et dans l'autre ; mais ces lumières dans l'un et dans l'autre sont enveloppées de nuages : en Jésus par l'infirmité de la chair, et en l'Écriture divine par la simplicité de la lettre[46].

Mais la simplicité comme voile, prolongeant et figurant le clair-obscur de la révélation !... On ne saurait trop souligner l'ampleur du renversement conceptuel ici opéré. Habituellement associée aux qualités de naturel et de clarté, la simplicité s'affirme ici comme l'indice rhétorique d'une théologie du Dieu caché, non exclusive de la clarté du discours, certes, mais non moins susceptible de jouer la partie inverse. Car là où la clarté dévoile, la simplicité offusque ; là où la clarté illumine l'entendement, la simplicité aveugle la volonté et, par suite, la raison elle-même, en appelant dès lors à la perplexité, à la recherche, c'est-à-dire, *in fine*, à l'amour – d'où l'on peut d'ailleurs mieux saisir les causes de sa toute puissance, dans sa faiblesse même : car on ne chercherait pas si l'on n'avait déjà trouvé, ou, pour le dire autrement, si la grâce n'avait déjà disposé à chercher, sous l'aiguillon provocant d'une simplicité déplaisante.

« *Sermo quem ego locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die*[47] » : la réaffirmation du principe johannique tout au long de la carrière de Bossuet[48] s'avère, en ce sens, parfaitement cohérente avec sa façon de concevoir la simplicité comme une des principales pierres de touche auxquelles frotter les âmes convoquées au jugement :

> Si notre simplicité déplaît aux superbes, qu'ils sachent que nous voulons leur déplaire, que Jésus-Christ dédaigne leur faste insolent, et qu'il ne veut être connu que des humbles[49].

Car, du point de vue de Bossuet, seront jugés ceux qui n'auront pas tenu compte des avertissements lancés par le prédicateur, certes ; mais aussi bien tous ceux qui, n'ayant pas été *é-mus* par les provocations de sa simplicité, auront ainsi prouvé leur absence d'élection. En somme, principe de déplaisir avant que d'instruction et potentiellement dispensatrice de chaleur avant que de lumière, la simplicité promue par Bossuet comme analogon rhétorique de la kénose divine se veut avant tout au service d'une conception de la prédication comme instrument de la grâce, comme opérateur du partage opposant les justes qui la reçoivent à ceux qu'elle jugera au dernier jour – et en dernière instance, donc, comme épreuve de la foi plutôt que comme transmission d'un enseignement.

Bossuet l'avoue du reste, la grande difficulté à laquelle doit se confronter la prédication n'est pas tant celle de la méconnaissance des vérités, que celle de leur extinction[50], de leur éloignement[51] ou de leur diminution[52] dans l'esprit des auditeurs. Et c'est

---

[45] *PSP*, OO 2, p. 323-324.
[46] *Ibid*, p. 325.
[47] Jean, XII, 48.
[48] Voir par exemple *SPD* OO 3, p. 641 ; *SPE*, OO 4, p. 176 ; *Troisième exhortation et ordonnances notifiées aux Ursulines de Meaux, le 27 avril 1685*, OO 6, p. 243 : « ce sont mes paroles qui vous condamneront, si vous ne les écoutez pas avec l'attention requise » ; *Homélie sur l'évangile de l'aveugle né, 27 mars 1686*, OO 6, p. 392 : « S'il parle, il condamne. *Sermo quem locutus* [*sum*] ; *ille judicabit*… »
[49] *PSP*, OO 2, p. 325.
[50] Voir *SPE*, OO 4, p. 183-184 : « Ne me dites donc pas, Chrétiens, que vous avez de la connaissance, que vous êtes fort bien instruit[s] des vérités nécessaires. […] les vérités de Dieu sont dans votre esprit comme de grands flambeaux, mais qui sont éteints. »

d'ailleurs bien parce qu'à ses yeux de prédicateur, l'essentiel ne semble pas d'éclairer l'intelligence mais d'enflammer le cœur – pas d'exposer la doctrine dans ses justes proportions[53] mais de convertir sa disproportion imaginaire par une disproportion contraire –, que les emprunts, parfois si spectaculaires, de Bossuet aux métaphores, aux hyperboles et aux prosopopées de la rhétorique des peintures s'avèrent, en soi, parfaitement légitimes, car parfaitement cohérents avec les fins avant tout *pathétiques* visées par sa prédication[54]. En somme, suivant un paradoxe au moins apparent, sa défense de la simplicité rhétorique ne l'empêche pas de s'accorder simultanément avec Port-Royal sur la vocation des vérités divines à être aimées plutôt que connues, comme sur la nécessité d'en rendre compte dans un style figuré.

Et pour autant, si Bossuet échappe en cela à la contradiction, voire au reproche d'inconséquence qu'un Arnauld ou un Nicole aurait pu être tenté de lui adresser, c'est que ses *Œuvres oratoires* se prononcent et s'écrivent en une période de crise rhétorique où les lignes commencent à bouger, et où la simplicité en vient progressivement à ne plus être conçue comme le strict envers d'un discours figuré[55]. Dans cette évolution, les écrits d'un Louis de Grenade attentif à l'éloquence des prophètes, ainsi que l'influence plus générale de la rhétorique borroméenne ont vraisemblablement joué un rôle décisif : peu à peu, dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, tend à se diffuser cette évidence rétrospective que l'usage de la figure n'obéit pas nécessairement à une intention ornementale, qu'il n'est donc pas exclusif de la simplicité du discours, et qu'il n'y a dès lors pas d'aberration rhétorique à concevoir l'émergence d'un style simple figuré. Fidèle à Quintilien[56], Nicole notait en 1659 que « les figures s'écartent d'une façon de parler simple et naturelle[57] » ; mais vingt à trente ans plus tard, Lamy, Bretteville ou du Jarry ne semblent plus voir de difficulté à écrire le contraire, s'accordant pour considérer que « c'est la chaleur dont on est animé pour la défense de la vérité qui […] produit les figures[58] », s'étonnant dès lors « qu'il n'y ait rien dans l'éloquence dont on se serve si mal que des figures, puisqu'il n'y a rien de si aisé et de si naturel[59] », et

---

[51] Voir *ibid.*, p. 183 : « souvent, ce que tu sais, tu ne le sais pas ; ce qui est en toi est loin de toi ; tu n'as pas ce que tu possèdes. »

[52] Voir *SPJC*, OO 3, p. 261 : « […] *Diminutæ sunt veritates*. Elles ne sont pas tout à fait éteintes, il y en a qui plaisent à quelques-uns ; mais, par une audace effroyable, chacun les diminue à sa mode. » Ou *SPE* 1662 : « les vérités sont diminuées : diminuées dans leur pureté, parce qu'on les falsifie et on les mêle ; diminuées dans leur intégrité, parce qu'on les tronque et on les retranche ; diminuées dans leur majesté, parce que, faute de les pénétrer, on perd le respect qui leur est dû, on leur ôte tellement leur juste grandeur qu'à peine les voyons-nous… »

[53] Non pourtant que la rhétorique d'exposition soit dénuée de toute violence : voir sur ce point A. Régent-Susini, « La rhétorique d'exposition dans la controverse anti-protestante du second XVII^e^ siècle : irénisme ou violence ? L'exemple de Bossuet », *Concordia Discors*, dir. B. Bolduc et H. Golwin, Berlin, Günter Narr, 2011, vol. II, p. 55-63.

[54] Voir A. Régent-Susini, « Bossuet prédicateur et la rhétorique des peintures : un héritage problématique », *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises,* 2009, p. 45-65.

[55] Voir sur ce point L. Susini, « Paradoxes de la représentation de saint Paul prédicateur dans la seconde moitié du XVIIe siècle », dans *Le Temps des beaux Sermons*, Genève, Droz, 2006, p. 103-116 ; et « Style simple et style figuré à l'âge classique : émergence d'une *concordia discors* », dans *Concordia Discors. Choix de communications présentées lors du 41^e^ colloque international de la NASSCFL. New York University, 20-23 mai 2009*, vol. 2, éd. B. Bolduc et H. Goldwyn, Tübingen, Narr Verlag, 2011, p. 65-74.

[56] Voir Quintilien, *Institutio Oratoria*, IX, 1, XIII: « *Sic enim verum erit aliam esse orationem aschematiston, id est carentem figuris, quod vitium non inter minima est, aliam eschematismenen est figuratam* ».

[57] P. Nicole, *La Vraie beauté et son fantôme*, éd. B. Guion, Paris, Champion, 1996, p. 75.

[58] B. Lamy, *La Rhétorique ou L'Art de Parler*, Paris, André Pralard, 1688, p. 149.

[59] É. Dubois (abbé de Bretteville), *L'Éloquence de la chaire et du barreau selon les préceptes de la rhétorique sacrée et profane*, Paris, Denys Thierry, 1689, p. 204.

définissant désormais le style simple « comme une toile capable de recevoir toutes les couleurs et toutes les figures[60] ».

Ainsi dissociée de sa vocation ornementale, la figure se voyait appelée à ne plus être envisagée en termes d'art – fût-il caché ou jailli, à force d'innutrition, d'une seconde nature –, mais à s'imposer comme l'expression simple et immédiate de la nature elle-même – voire de la surnature. Ce que Bossuet, promoteur de la simplicité et emblème français du grand style, semble avoir pressenti sans inconséquence, à la suite de Grenade, certes, mais aussi bien vingt ans avant la *Rhétorique* de Lamy et l'épanouissement théorique de la rhétorique des passions, comme en témoigne, parmi cent autres, telle ample période du *Panégyrique de saint Paul* :

> De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine, ainsi cette vertu céleste qui est contenue dans les écrits de saint Paul, *même dans cette simplicité de style*, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel d'où elle descend[61].

Dès 1657, ces parallèles associant la grâce à la source et le discours au fleuve, non sans transcender l'antithèse de la « force violente » et de la « simplicité », ne pouvaient suggérer plus nettement, au rebours des conceptions prévalant alors à Port-Royal, la foi de Bossuet en la possible participation de la nature du prédicateur et de la surnature divine aux impétueux mouvements et aux vigoureuses figures d'un style simple.

« *Ipsum audite* » enjoignait Bossuet. Mais qu'entendre, à son sens, dans toute prédication, sinon l'étrangeté d'une parole ne conquérant son autorité qu'en se dépossédant de la sienne propre ; révélant à travers des voiles, et n'aiguillonnant le cœur qu'en déroutant la volonté ; éprouvant, plus que n'étayant, la foi ; puissamment figurée dans sa simplicité même, et non moins tendue vers un silence disposant au silence ?

Paradoxale, l'œuvre oratoire de Bossuet l'est sans doute plus que celle de tout autre prédicateur de son temps – et non tant pour les paradoxes qui la traversent, cependant, que pour sa manière de les traverser. C'est que pour être singuliers, ces paradoxes sont loin d'être propres à la voix de Bossuet et n'innervent pas moins en profondeur celles de ses plus sûrs modèles, dont saint Paul et le Christ. Aussi l'originalité de Bossuet prédicateur semble-t-elle avant tout d'avoir pris ces paradoxes en charge, en n'ayant de cesse de les questionner et de les mettre en perspective dans son œuvre oratoire elle-même. Car, quant au reste, les contradictions assumées par la prédication de Bossuet sont celles de toute prédication en général, consciente de sa nécessité, certes, mais aussi bien de son inutilité sans la grâce et ne pouvant manquer de rappeler pour finir que « le silence bien gardé est un moyen sûr pour faire son salut : "*Si tacueritis, salvi eritis* : gardez le silence, vous vous sauverez[62]." »

---

[60] Du Jarry (L. Juillard), *Le ministère évangélique, ou Réflexions sur l'Éloquence de la Chaire et la parole de Dieu annoncée avec l'autorité de la Mission, ou Rhétorique sacrée pour conduire les Orateurs Chrétiens au sublime degré de la perfection* (1689), Paris, André Knapen, 1726, p. 206.
[61] *PSP*, OO 2, p. 326-327 (nous soulignons).
[62] *Méditation sur le silence*, OO 6, p. 365.